



Plus la PJJ créé d'emplois Plus les structures disparaissent !

Premier exercice : relire la liste des DD, la comparer avec celle d'il y a un an : vous voyez les doubles DD se multiplier (05/06, 19/23): Ce sont certes des économies, mais aussi la désertification qui gagne. Les départements concernés sont de petits départements ruraux dont la PJJ se retire comme la poste ou l'hôpital...

Deuxième exercice : en Alsace, les grandes manœuvres se préparent. La gestion du personnel alsacien va être transféré à Nancy sans moyen supplémentaire pour cette DR qui manque déjà de personnel.

Sachant que le directeur régional de Lorraine part bientôt à la retraite et que le directeur régional Alsace vient de Meurthe et Moselle, il se verrait bien à la tête d'une région Alsace Lorraine Champagne Ardennes...

Nous savons que selon les critères purement comptables de la LOLF, certaines régions n'atteignent pas, ou tout juste, la masse financière critique pour permettre aux gestionnaires de tailler dans les budgets, l'Alsace était l'une de nos préoccupations en raison de sa taille !

Supprimer des DR peut-être une économie saine. Mais que va devenir le personnel ? Délocalisé lui aussi ? Revendu à une autre administration ? Les schémas du public ressemblent à ceux du privé !

On ferme aussi des établissements...

Et des établissements utiles à la population. Chacun ne sait peut-être pas que le CPI de Maison Alfort a été fermé sur décision du ministre à la demande du député-maire UMP qui trouvait qu'un foyer de la PJJ faisait « tache » dans sa ville !

Chacun peut savoir en lisant la presse que la PJJ de Mulhouse voulait louer un bâtiment pour en faire un EPE-insertion, avec 4 jeunes hébergés en studios. L'alliance de la députée UMP et du ministère ont fait plier la DD locale. Un foyer de délinquant dans un quartier qui vote à 80% UMP, puisque l'argument a été utilisé, c'est intolérable !

Cela sous entend que seules les banlieues ou les « prisons aux champs » sont envisageables ! Comme à Bobigny, nous mesurons le soutien du ministre à sa propre politique...c'est le niveau zéro... la CGT ne saurait s'en satisfaire...Mener une politique publique demande du courage politique... Notre ministre n'en a guère !

Démantèlement ?

Ouvrètement ou non, nous voyons les restructurations se mettre en place. En Bretagne plusieurs foyers sont en danger de disparition ou de réorganisation... parallèlement le dispositif d'insertion est divisé par deux. Officiellement c'est pour couvrir des besoins en milieu ouvert, mais cela correspond fort à un document reçu à la CGT, nommé « carte des emplois » et qui envisage des économies drastiques de personnel.

Certes, il va falloir attendre quelques mois, et des échéances électorales pour savoir si ce plan de casse de la PJJ se mettra en œuvre et avec quelle violence. Pour notre part, nous n'attendrons pas les échéances électorales pour nous mobiliser, la politique d'une administration ne peut pas être totalement soumise aux aléas politiques.

C'est impossible parce que les orientations seront verrouillées après les conférences régionales de budgets (les BOP) qui se déroulent actuellement. Même si les chiffres ne seront peut être pas aussi violents que les calculs du groupe de travail de Charles BRU (DR Centre), l'avenir du service public de la PJJ au service des jeunes et de leur famille est en cause.

Au delà des chiffres, ce qui est inquiétant c'est la méthode. La logique est purement comptable et ne prend en compte que des ratios techniques. Comment faire tourner un foyer de 10 places avec 14,5 équivalent temps plein ? en sabrant dans le personnel technique? En limitant les éducatifs et donc en ne doublant plus rien, pas même les nuits ce qui nous semble incontournable ?

Que penser de chiffres parfois faux pris pour argent comptant ? que penser de ratios ou les emplois dépendent de calcul d'apothicaire ? Pourquoi le seul pénal est-il pris en compte? Autant de questions qui dessinent un service public totalement replié sur le pénal, est ce un hasard si c'est le moment que choisit la pénitencière pour sortir un tableau qui fait apparaître plus de 1000 places de détention pour les mineurs (ils étaient 625 détenus au 15 octobre)...

N'entend-on pas certains personnels ne plus oser réclamer la mise en conformité de l'hébergement pour ne pas risquer la fermeture ? il faudrait prendre des risques, ouvrir dans n'importe quelle condition?

Nous disons NON...Nous exigeons que tous les départs à la retraite soient remplacés !

Nous exigeons que cessent les comités Théodule qui se réunissent dans le secret : les personnels, les organisations ont droit à l'information...

Nous voulons savoir ou nous allons ! le climat délétère de la centrale a des conséquences en terme de violence institutionnelle pour les jeunes et les personnels